



Edito

Novembre 2022

Distribution des numéros non retirés

La municipalité invite tous les Hénansalais - **résidents à l'extérieur du bourg** - qui ne sont pas venus retirer leur numéro et nouvelle adresse, à venir le faire à la mairie de Hénansal - au bureau de l'agence postale- sur les horaires d'ouvertures (9h-12h). **Les éléments sont à votre disposition jusqu'au 30 novembre prochain.**

Nous comptons sur votre diligence et votre compréhension.

MISE EN PLACE DE PANNEAU POCKET



La mairie de Hénansal s'est équipée de l'application **Panneau Pocket**. C'est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone ou tablette et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

Une fois l'application installée, dans la rubrique **RECHERCHER**, saisir **Hénansal** et appuyer sur le ♥ qui se trouve à droite pour ajouter l'actualité de la Commune à vos favoris. Vous pouvez mettre plusieurs entités qui vous intéressent en favoris.



L'équipe municipale

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

NOUVEAU : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 octobre 2022 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire

GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints,

DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, ANDRIEUX David, URFIE Anne-Sophie, Sonia Le GUIRINEC, HAMON Jean-Baptiste

Absents excusés : FAY Arnaud a donné pouvoir à URFIE Anne-Sophie, HINGANT Marion a donné pouvoir à HERVO Sylvie

Secrétaire : Madame BROUARD Catherine

- Protection Sociale Complémentaire – Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le Centre de Gestion 22

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

-d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 22 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1er janvier 2023

-d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »

-de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 16 € brut, par agent, par mois.

- Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Mme le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Elle rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés refuse d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

- Passage à la nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, à compter de l'exercice 2022, pour le budget principal de la commune, autorise Mme le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget

- Travaux d'aménagement du Lotissement de Bel Air 2ème tranche : Avenant

Mme le Maire rappelle que par délibération du 5 septembre 2017, le Conseil Municipal avait retenu l'entreprise SRTP, pour effectuer les travaux de terrassements, voirie et réseaux (lot n°1). Mme le Maire explique au conseil qu'il y a eu des modifications d'apportées suite aux réunions de chantier avec des moins-values et des plus-values. Suite à ces changements, l'entreprise SRTP a proposé un avenant d'un montant de 15 000 € TTC (12 500 € HT).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'avenant pour un montant de 15 000 € TTC (12 500 € HT).

Points divers :

- Nominations de 2 correspondants : **Défense : David ANDRIEUX / Incendie et Secours : Yvonnick GOUAULT,**
- Organisation de la distribution des nouveaux numéros,
- Règlement du foyer sportif,
- Dossier camping de la Bonnaie : RdV le 18 octobre à 14h avec la DDTM et l'ARS sur place,
- Installation d'un portail à Bellevue : accord des 3 parties => convention tripartite,
- Rapport activités Lamballe Terre et Mer : envoi par mail aux conseillers municipaux pour lecture.

👉 Prochaine réunion de conseil : **le 7 novembre 2022**



Vie Communale

- ▶ **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles nés(e) en 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- ▶ **Médaille d'honneur du travail Argent** : **Monsieur ROLLET Christian**, technicien sénior chargé d'inspection – Apave Nord-Ouest SAS, domicilié La Bouillonnière à Hénansal.
- ▶ **Bibliothèque municipale** : **Ouverture le samedi 19 novembre : 11h à 12h**
- ▶ **Fermeture exceptionnelle de l'agence postale le lundi 14 novembre pour formation. Merci de votre compréhension.**

REPAS DES CLASSES 2

La rencontre des classes 2 aura lieu le 17 décembre 2022. C'est l'occasion de rencontrer et de retrouver les personnes perdues de vue. Toutes les personnes des classes 2 habitant à Hénansal actuellement ainsi que celles qui sont nées à Hénansal sont invitées. Des recherches ont été faites pour retrouver ces personnes et des invitations ont été envoyées mais des oublis sont toujours possibles. Aussi n'hésitez pas à contacter **Nathalie GESRET au 06.18.40.23.03**, **Pascal DURAND au 06.75.74.59.90** ou la mairie de Hénansal au 02.96.31.50.02.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le vendredi 11 novembre à 11H, rassemblement à la mairie des porte-drapeaux, anciens combattants, sympathisants et toutes autres personnes désirant participer. Départ de la Mairie, en cortège pour le monument aux morts pour la cérémonie : dépôt de gerbe, allocution de Madame le Maire, rappel nominatif des 55 enfants de HENANSAL morts pour la France en 14/18, minute de recueillement. **A l'issue de la cérémonie, le pot de l'amitié offert par la municipalité sera servi au foyer rural.** Pour marquer cette commémoration, il est souhaitable que les anciens combattants portent leurs décorations.

TELETHON « 5 communes pour une même cause »



Comme tous les ans, la commune de Hénansal soutien l'action du Téléthon.

La mairie versera à la recherche pour le téléthon la somme de 0,50€ par habitant.

Une urne est à disposition à la mairie de Hénansal pour récolter vos dons.

Des tickets de tombola seront proposés à la vente dans les différents commerces de la commune.

RETOUR SUR LA JOURNEE CITOYENNE – 2^e édition



Samedi 24 septembre dernier, a eu lieu la journée citoyenne. C'est dans une ambiance agréable et joviale, qu'une quarantaine d'habitants (petits et grands) sont venus donner de leur temps au service de la commune : au programme nettoyage et désherbage dans le bourg (cimetièrre et lotissements) et l'après-midi, les enfants, ont fabriqué des hôtels à insectes qui ont été

installés à plusieurs endroits dans le bourg. La journée s'est clôturée par un pot de l'amitié. **La municipalité remercie vivement tous les participants ! La journée citoyenne sera reconduite en 2023.**



RETOUR SUR LE REPAS DU CCAS DU 11 OCTOBRE



Cette année, **78 personnes** ont répondu présentes pour le repas du CCAS. Nos aînés de l'assemblée : **Madame Anne LEMEE (février)**, **Madame Gisèle MORIN (août)** et de **Madame Suzanne VALLEE (octobre)** – toutes 3 nées en 1930- étaient à l'honneur accompagnées de **Monsieur Jean GOINGUENET** (né en novembre 1931).

Madame Marie LAUNAY -née le 22 octobre 1923- et **Monsieur Jean DURAND** - né le 27 février 1928 sont les doyens de la commune. Nous avons eu le plaisir de goûter la cuisine de Monsieur **Éric JOUAN**. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Merci à tous !

Urbanisme

Déclaration Préalable de travaux

DP 022 077 22Q0019 – Saint-Gueltas – Création d'ouvertures

DP 022 077 22Q0020 – Sainte-Anne – Construction d'un abri de jardin

DP 022 077 22Q0021 – 15, Lotissement du Bois Saudrais – Édification d'une clôture

État civil

Naissance :

👶 **Raphaël FERNANDES BOUZA**, né le 7 octobre 2022, fils de Kévin FERNANDES et de Sylvie BOUZA, domiciliés à La Ville es Pies.

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur au bébé et félicitations aux parents

Décès :

👵 **Madame LEVEQUE Née LE BRETON Annick**, domiciliée « Le Chénot » est décédée le 24 septembre 2022.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Madame Monique HINGANT remercie toutes les personnes pour les marques de sympathie que vous lui avez profondément témoignées lors du décès de Mme LEVEQUE Annick, ses enfants et petits-enfants vous remercient très sincèrement d'avoir pris part à leur peine dans ces moments difficiles.

Madame Régine OLERON – conseillère municipale – son mari et ses enfants ainsi que toute la famille vous remercient pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des décès successifs de son papa et sa maman.



Vie Associative



- ☞ Repas du club de foot : samedi 5 novembre au foyer rural
- ☞ Fest-Deiz du club des aînés : dimanche 13 novembre au foyer rural
- ☞ Tartiflette de l'Amicale Laïque : samedi 19 novembre au foyer rural
- ☞ Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Hénansal : jeudi 24 novembre à 20h à la salle de la garderie. Toute nouvelle recrue est la bienvenue.
- ☞ Repas des classes 2 : samedi 17 décembre au foyer rural

► **Club des aînés** : Prochaines rencontres bimensuelles au foyer rural à 14h les jeudis 3 novembre (avec les anniversaires de septembre et octobre), 17 novembre et 1^{er} décembre.

- Spectacle à Brézillet St-Brieuc le lundi 7 novembre, prix 25€. Pensez à vous inscrire. Départ Place Jean Hervo à 19h
- Fest-Deiz le dimanche 13 novembre à 14h30 au Foyer Rural.
- Sortie de Noël à Saint-James (50) : vendredi 9 décembre, déjeuner dansant. Prix 75€ pour les adhérents. Inscrivez-vous.

► **Ecole de Théâtre Hénansal** : Il reste une place disponible pour le cours de théâtre 8/10 ans. S'adresser à Marion BERTRAND au 06.49.10.18.80 pour plus de renseignement.

► **Amicale Laïque Hénansal/Quintenic** :



L'assemblée générale de l'Amicale laïque du 7 octobre dernier a élu un nouveau bureau :

- Co-présidentes : Elsa Merdrignac et Emmanuelle Philippe
- Secrétaire : Julie Percheron / secrétaire adjointe : Patricia Renault
- Trésorière : Charline Pestel / trésorier adjoint : Vincent Métais.

Une dizaine de membres fait également partie de l'amicale !

Samedi 19 novembre à 19h au foyer rural : Soirée Tartiflette

Possibilité à emporter de 18h à 20h (prévoir contenants et sacs pour le transport).

- **Adulte** : 13€ sur place et 11€ à emporter / **Enfant** : 6€ sur place et 5€ à emporter
- Autre menu : pommes de terre/jambon uniquement sur place : 9€/adulte et 4€/enfant.

Réservation auprès des enfants des deux écoles ou auprès de Charline Pestel au 06.78.16.83.68.

► **HDB Foot** :

Le club de foot de l'HDB Emeraude se trouvant dans une nouvelle dynamique, cherche à étoffer son groupe d'éducateur pour les jeunes pousses du club des U6-U7 au U17. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06.86.94.05.24 ou 06.21.60.70.83, vous serez les bienvenus.



Planning équipe 1 :

06/11 – 13h30 : Les Vallées 3 - Hénansal 1
13/11 – 15h00 : Hénansal 1 – Plédéliac 3
27/11 – 15h00 : La Landec – Hénansal 1
04/12 – 15h00 : Hénansal 1 – Hénanbihen 3

Planning équipe 2

06/11 – 13h30 : Erquy 3 – Hénansal 2
13/11 – 15h00 : Hénansal 2 – Ruca 2
27/11 – 15h00 : Hénansal 2 – Coëtmieux 3
04/12 – 15h00 – Hénansal 2 – Erquy

► **Association CLOE – Noël de solidarité : dimanche 4 décembre 2022 / de 10h à 17h30 à PLEDELIAC**

Comme chaque année, l'association CLOE / La Maison Escargot organise une vente de sapin de Noël Nordmann.

Suivant la taille de l'arbre, le prix varie **entre 16 à 70€**. Ils peuvent être montés sur socle (+3€) pour les arbres de taille 100 à 175cm.

NOUVEAU : vente de truffes au chocolat 250gr et 500gr à 7€ et 10€ et bourse aux jouets.

Toute la journée, vous pourrez être pris en photo avec le Père Noël. Un espace salon de thé sera à votre disposition. Un coin pêche à la ligne (pour enfants) sera installé. Un vide-dressing et une foire aux tissus & mercerie seront également organisés.

Les sapins sont à réserver avant le 22 novembre. Contact : 02 96 30 47 49 ou 06 99 91 25 04 / associationcloe@bbox.fr

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
15 novembre 2022

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr

